



Bilan de compétences (BC*)



Pour qui ?

Toute personne active souhaitant analyser ses compétences afin de définir un projet professionnel et/ou de formation.



Méthodes mobilisées

- Alternance de phases d'échange en collectif, de travail personnel et d'entretien individuel avec le formateur
- Utilisation d'une plateforme pédagogique dédiée : « Archipel des compétences »



Modalités d'évaluation

- Réalisation d'une synthèse en phase de conclusion : analyse conjointe avec le formateur de l'avancement
- Evaluation par quizz Klaxoon à 6 mois sur l'avancement (démarches abouties, difficultés rencontrées...)




Accessibilité

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situation de handicap



Tarifs

2 000€ H.T.

Il est possible de financer son bilan de compétences grâce à son compte personnel de formation (CPF) 



Délais d'accès

Réponse sous 72h et démarrage du parcours possible sous 30 jours max

MON COMPTE FORMATION

Il est possible de financer votre bilan de compétences via votre CPF (code 202)



20 heures



Distanciel

Objectifs

- ✓ Analyser ses compétences, aptitudes, motivations
- ✓ Connaître et valoriser ses atouts et gagner confiance en soi
- ✓ Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- ✓ Gagner confiance en soi
- ✓ Développer un projet professionnel ou de formation adapté à ses motivations

Programme

- **Phase préliminaire** (1h d'entretien individuel)
 - Analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire
 - On détermine ensemble le format le plus adapté à la situation
 - On définit les modalités de déroulement du bilan
 - Les méthodes, les techniques et les outils utilisés pendant le bilan de compétences sont explicités (ex: plateforme pédagogique MPP).
- **Phase d'investigation** (18h dont 2x7h de travaux en groupe, 3h de travail personnel sur la plateforme pédagogique « Archipel des compétences » et 1h d'entretien individuel)
 - Elle permet d'analyser les expériences passées et actuelles / de mieux cerner ses motivations / ses compétences ainsi que les centres d'intérêt et les valeurs du bénéficiaire.
 - La construction du projet professionnel s'organise. Chacun.e travaille sur la réalisation d'un réseau professionnel. Une première prise de contact avec des professionnel.le.s du domaine envisagé.

Nous demanderons aux participants de s'engager sur le respect de la confidentialité des échanges
- **Phase de conclusion** (1h d'entretien individuel)
 - Analyse des résultats de la phase d'investigation et de leurs pertinences
 - Synthèse du projet professionnel (compétences / aptitudes / ressources personnelles)
 - La planification des principales modalités et étapes du / des projets professionnels est abordée.

Notre + : phase de suivi offerte dans le dispositif Alter Coach

A 4 mois, cet entretien individuel avec le/la formateur.rice permet de faire le point sur l'efficacité des actions prévues lors du planning de réalisation du projet professionnel. Quelles difficultés de mise en place du projet professionnel ? Quelles solutions alternatives ?



www.altercoach.com/



Contactez-nous !
01 87 16 89 46